



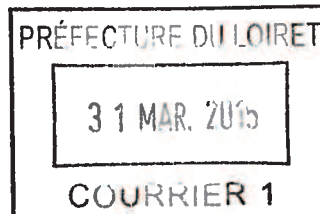
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**  
**du Canton de La Ferté Saint-Aubin**  
**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 17 mars 2015**

26/15

Date d'affichage : 20 mars 2015



Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

L'An Deux Mil Quinze, le 17 mars 2015

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 11 mars 2015

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes du canton de

LA FERTE SAINT AUBIN

Présents :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

La Ferté Saint-Aubin : M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOQUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Philippe FROMENT, Mme Manuela CHARTIER

Ligny-le-Ribault : M. Olivier GRUGIER, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

Pouvoirs : Mme Véronique DALLEAU à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Anne GABORIT à Mme Michèle CORMERY, Mme Constance de PÉLICHY à M. Vincent CALVO

Absent excusé : M. Michel TATIN

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé NIEUVIARTS

**Objet : Affectation du résultat 2014 du budget annexe PRESTATIONS DE SERVICE**

A la lecture du compte de gestion 2014 et du compte administratif 2014 du budget prestations de service,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**AFFECTE** les résultats de clôture 2014 du budget prestations de service comme suit :

- Section de fonctionnement : excédent de **100,47 €**  
Proposition d'affectation au compte 002 de la section de fonctionnement « résultat antérieur reporté ».
- Le résultat de la section d'investissement étant égal à **0 €**, il n'y a pas lieu de procéder à une affectation.

Le Président  
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 31 mars 2015